



CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

La présente atteste que

PF Résolu Canada Inc.

Opérations forestières Mauricie

2419 Route 155 Sud, La Tuque, Québec G9X 3N8 Canada

respecte les exigences de la norme

Forest Stewardship Council® - National Boreal Standard

relativement à la portée de la certification suivante

Activités d'aménagement forestier - planification, récolte, transport et sylviculture sur les UA 042-51 et 043-52.

Groupe de produits: W1.1 Billes de bois.

Type de certificat: UA multiple

Numéro du certificat : CERT-0133896
Numéro du dossier : 010250
Numéro du code FSC : SAI-FM/COC-001944
Numéro séquentiel : 1

Date d'émission : 2 janvier 2020
Date de certification initiale : 6 août 2010
Date de certification actuelle : 2 février 2020
Date d'échéance du certificat⁽¹⁾ : 1 février 2025

Heather Mahon
Responsable mondial des services
techniques- Service techniques
SAI Global Assurance



La marque de la gestion
forestière responsable
FSC® A000519



Enregistrement par:
SAI Global Certification Services Pty Ltd, 690 George St, Level 37-38, Sydney, NSW, 2000, Australia avec QMI-SAI Canada Limited, 20 Carlson Court, Suite 200, Toronto, Ontario M9W 7K6 Canada (SAI GLOBAL). Cet enregistrement est sujet aux Termes et Conditions de SAI GLOBAL pour la Certification. Alors que toute la diligence et la compétence ont été exercées dans la réalisation de cette évaluation, SAI Global n'accepte de responsabilité qu'en cas de négligence démontrée. Ce certificat demeure la propriété de SAI GLOBAL et doit être retourné sur demande.
Pour vérifier que ce certificat est à jour, veuillez-vous référer au site en ligne " Entreprises enregistrés "
https://www.saiglobal.com/en-us/assurance/auditing_and_certification/certification_registry/

(1) La validité de ce certificat doit être vérifiée sur le site www.info.fsc.org
La liste des produits inclus dans la portée de ce certificat peut être obtenue sur demande auprès de SAI Global Certification Services Pty Ltd ou en consultant le site www.info.fsc.org
Ce certificat ne constitue pas une preuve qu'un produit particulier fourni par le titulaire du certificat est certifié FSC® ou FSC® Bois Contrôlé. Les produits proposés, expédiés ou vendus par le titulaire du certificat ne peuvent être considérés couverts par la portée de ce certificat que lorsque la déclaration FSC® est clairement indiquée sur les factures et les documents d'expédition.

 **SAI GLOBAL**
INFORM. INSPIRE. IMPROVE.